

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE		
Tél : +32 (0) 71 20 27 90	Fax : +32 (0) 71 30 48 79	Mail : paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

SCIENCES DE L'OCCUPATION HUMAINE 2			
Code	PAEG1B28ERG	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	54 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be) Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération		40	
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification		bachelier / niveau 6 du CFC	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

Cette unité invite également à entretenir un juste rapport à son corps et interpréter les signes physiologiques au cours de l'effort. A se mouvoir avec aisance et facilité en milieu aquatique. A garantir et préserver la sécurité des patients en milieu aquatique.

L'ensemble contribue ainsi à aider l'étudiant à se construire progressivement une identité professionnelle liée à la santé en général.

L'ensemble des intervenants dans les différentes AA sont:

Développement des habilités motrices: N. Declercq, N. Draye, B. Letroye

Premiers soins : S. Albergoni, B. Plumet

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle**
 - 1.5 Adopter un comportement responsable et citoyen
- Compétence 5 **Assurer une communication professionnelle**
 - 5.4 Informer, conseiller et/ou éduquer la personne bénéficiaire et/ou son entourage social pour améliorer son activité et sa participation
- Compétence 6 **Pratiquer les activités spécifiques à son domaine professionnel**
 - 6.3 Mettre la personne bénéficiaire en situation écologique pour améliorer son activité et sa participation
 - 6.4 Pratiquer l'entraînement des capacités fonctionnelles et/ou maintenir les capacités résiduelles de la personne bénéficiaire

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la formation, l'étudiant sera capable:

1. d'identifier, d'expliquer et de réaliser les habiletés motrices, gestuelles et de la communication qui sous-tendent le développement occupationnel individuel,
2. d'utiliser des outils de conditionnement physique, d'exécuter les étirements appropriés à chaque groupe musculaire, d'interpréter les signes physiologiques liés à l'effort et d'atteindre un niveau d'aptitude physique nécessaire à la future pratique professionnelle.
3. D'assurer sa survie et la sécurité des patients en milieu aquatique (prévenir les accidents et les incidents).
4. De réaliser une réanimation cardio-pulmonaire (avec/sans DEA) chez un adulte, chez un enfant et chez un bébé.

5. D'appliquer les manœuvres de désobstructions des voies respiratoires.
6. De pratiquer des interventions de premiers soins tels que les brûlures, les plaies, les hémorragies, les contusions,...
7. D'apprendre un geste sportif spécifique à la propulsion en milieu aquatique (Initiation à trois des quatre techniques de nage codifiées).
8. Se déplacer avec aisance et efficacité dans l'espace aquatique.
9. De se sauver soi-même dans des situations aquatiques variées.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

PAEG1B28ERGA Développement des habilités motrices 1 (motricité générale et aquatique) 36 h / 3 C

PAEG1B28ERGB Premiers soins 18 h / 1 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAEG1B28ERGA Développement des habilités motrices 1 (motricité générale et aquatique) 30

PAEG1B28ERGB Premiers soins 10

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Il est à noter au préalable que les activités d'apprentissage (AA) sont cotées sur 20 et au 1/10ème près et que la note de l'UE (Unité d'Enseignement) est arrondie à la ½ unité près. Ex : un 9,74 ou 9,25 seront arrondis à 9,5 et un 9,75 ou un 10,24 seront arrondis à 10.

Deux cas de figure peuvent se présenter :

1° Lorsque toutes les AA composant l'UE présentent des cotes \geq à 10/20, la note de l'UE est obtenue sur base de l'application d'une moyenne arithmétique des cotes des différentes AA de l'UE pondérée en fonction du nombre d'ECTS de chacune de celles-ci. L'UE est alors validée et cette précision est indiquée sur le relevé de notes à côté de la note de l'UE.

2° Dans tous les autres cas, le jury d'UE prendra la décision de la validation ou non de l'UE sur base de l'acquisition ou non des compétences évaluées au sein de l'UE. Si le jury de l'UE décide de la valider, la méthode décrite dans le point 1 est appliquée. Si le jury de l'UE décide de ne pas valider l'UE, un « NV » pour « non validé » apparaîtra à la place de la note de l'UE dans le relevé de notes.

Si l'étudiant(e) présente un certificat médical, fait une cote de présence, ne vient pas à l'examen ou encore réalise une fraude à moins une des activités d'apprentissage de l'UE, ceci a pour conséquence les mentions respectives « CM », « PR », « PP » ou « FR » à la note globale de l'UE et donc la non validation de l'UE. En cas de certificat médical ou de force majeure validé par la Direction, l'étudiant peut, dans la mesure des possibilités d'organisation, représenter une épreuve similaire au cours de la même session (cette disposition n'étant valable que pour les examens oraux ou de pratique)

Les UE non validées par les jury d'UE seront soumises à l'avis du jury plénier sur base de l'article 133 du Vade Mecum du 9 juillet 2015 du Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'Enseignement Supérieur et l'organisation académique des études qui garantit la souveraineté du jury quant aux décisions qu'il prend. Sur base des résultats obtenus par l'étudiant dans l'ensemble de son programme annuel, le jury plénier se prononcera sur la validation ou non validation finale de l'UE en précisant le ou les motif(s) de sa décision.

D'une session à l'autre au cours de la même année académique ou d'une année académique à l'autre, seules les AA d'une UE non validée faisant l'office d'une cote inférieure à 10/20 ou présentant un « CM », « PR », « PP » ou « FR » doivent être représentées.

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches ECTS respectives.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Développement des habilités motrices 1 (motricité générale et aquatique)			
Code	16_PAEG1B28ERGA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Nicolas DRAYE (nicolas.draye@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Les activités enseignées travailleront cinq piliers de l'aptitude motrice: l'endurance, la force, la souplesse, la coordination et la natation.

Ces aptitudes seront exercées afin de maintenir et développer un juste rapport à son corps nécessaire à la pratique professionnelle. Les séquences d'enseignement ont comme but de faire progresser les potentialités physiologiques de l'apprenant et sa capacité de fournir des efforts physiques.

À travers le cours d'éducation physique, l'étudiant devra réaliser un "Défi santé".

Objectifs / Acquis d'apprentissage

À travers la pratique des diverses activités motrices proposées, l'étudiant va (Compétences 5.4.,6.3,6.4):
Enrichir son bagage moteur.

Affiner la connaissance de son schéma corporel.

Augmenter son capital santé par l'amélioration de ses capacités physiques.

Prendre conscience du caractère « transversal » de ces capacités susceptibles d'être mobilisées dans l'ensemble de sa pratique professionnelle.

Prendre conscience du caractère « évolutif » de ces capacités qui se développent avec le temps et de différentes manières au contact d'un environnement, de contenus, de situations, d'autres capacités.

Transformer des comportements moteurs et modifier des habitudes de vie plus en accord avec la santé de l'individu.

Améliorer son adaptation à l'environnement aquatique.

Optimiser la protection de son intégrité physique.

Au terme de cette activité d'apprentissage, l'étudiant sera capable de/d':

Évaluer sa condition physique et mettre en place son programme d'entraînement permettant de pallier à ses faiblesses

Interpréter des signes physiologiques liés à l'effort.

Se mouvoir rapidement dans le milieu aquatique.

Réaliser des étirements appropriés à chaque groupe musculaire.

Exécuter des gestes coordonnés avec précision.

Comprendre les fondamentaux du renforcement musculaire.

D'expliquer et de démontrer des exercices de renforcements musculaires précis.

Atteindre un niveau d'endurance cardio-vasculaire, d'endurance musculaire, de souplesse, de coordination, de nage suffisant afin de réaliser avec une certaine aisance physique ses stages et ses activités professionnelles.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Activité d'apprentissage basée sur:

L'endurance cardio-pulmonaire.

La coordination : travail de la coordination dynamique globale (association pure, dissociation pure et association et dissociation combinée) avec et sans ballon.

La force : renforcement de groupes musculaires précis. Explication et démonstration de renforcement de groupes musculaires.

La souplesse : Apprentissage des différentes techniques de stretching et étirement de groupes musculaires précis. Démonstration d'étirement des principaux groupes musculaires.

La natation : survie aquatique et techniques de nage.

La création d'un programme d'activité physique individualisé (défi santé), celui-ci est créé par et pour l'étudiant. Il est basé sur batterie de tests physiques lors du premier cours.

Démarches d'apprentissage

Les activités d'apprentissage sont exclusivement pratiques avec des informations théoriques communiquées oralement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Les étudiants sont informés lors de la présentation théorique de l'activité d'apprentissage en auditoire du contenu du cours, des exigences. Les barèmes seront disponibles sur la plate forme "connectED".

Réaliser d'un programme d'entraînement adapté au niveau de l'élève.

Ouvrages de référence

Juras Sabine et Baicry Jérôme "Le gainage pour tous". Edition C. Geoffroy, 2007

Benoist Ch. "Stretching pour le sportif". Editions Amphora Novembre 2002

Girod Antoni "Sport communication et pédagogie - La PNL pour un coaching efficace"- Editions Amphora Octobre 2005

De Gasquet B. "Abdominaux - Arrêtez le massacre"- Robert Jauze 2005

Delavier F. "Guide des mouvements de musculation (Approche anatomique)". Editions Vigot 2009

Buchbauer J. et Steininger K. "Techniques de renforcement musculaire en rééducation". Editions Maloine 2003

Waymel T. - Choque J. "Etirement et renforcement musculaire". Editions Amphora, Mars 2005

Kuypers E. et Pinna A. Initiation au Jogging et renforcement musculaire. CUFOCEP Juin 2006

Billat V. "Entraînement pratique et scientifique à la course à pieds". Edition de Boeck - 2015

Sordello J. "La bible du Running" Edition Amphora. - 2015

Carlier, G., Crum, B., Dendoncker, P., Rutten, H. Défi-santé en éducation physique : cahier de l'élève. De Boeck Wesmael - 1996.

Supports

Néant

4. Modalités d'évaluation

Principe

Le résultat est une moyenne arithmétique des différents tests pratiques : une course à pied publique, un circuit d'évaluation des compétences motrices et une épreuve en piscine. Les tests seront expliqués oralement lors des cours pratiques.

Le cahier de l'élève (Défi Santé) sera également évalué et donnera des points de bonus ou de malus, en fonction des critères exposés aux cours.

Toutes réclamations concernant le chronométrage de la course à pied doivent être effectuées dans les 10 jours suivant la compétition. Passé ce délai, aucune contestation ne sera prise en compte.

Intervenants: Draye Nicolas, De Clercq Nicolas, Letroye Benjamin.

Lorsqu'un étudiant aura atteint un quota de 20% d'absences injustifiées, il se verra attribuer automatiquement la note de PP.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exp	100	Exo	100

Exp = Examen pratique, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

L'évaluation est une moyenne arithmétique des notes obtenues dans les différentes parties.

L'étudiant qui n'a pas présenté toutes les parties de l'évaluation sera coté PP (Pas Présenté) ou PR (cote de présence).

L'étudiant en échec (<10/20) doit représenter la ou les épreuve(s) dont la note est inférieure à 10/20.

L'accès à l'évaluation est refusé aux étudiants qui ont un taux supérieur à 20% d'absence injustifiée.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en ergothérapie

HELHa Campus Montignies 136 Rue Trieu Kaisin 6061 MONTIGNIES-SUR-SAMBRE
Tél : +32 (0) 71 20 27 90 Fax : +32 (0) 71 30 48 79 Mail :
paramed.montignies.ergo@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Premiers soins			
Code	16_PAEG1B28ERGB	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	1 C	Volume horaire	18 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Sabrina ALBERGONI (sabrina.albergoni@helha.be)		
Coefficient de pondération	10		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Apporter une base de secourisme afin d'être capable d'être le premier acteur de la chaîne des secours.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'activité d'apprentissage, l'étudiant de bloc 1 en ergothérapie doit être capable, seul :

- d'identifier, d'analyser tous les concepts relatifs aux premiers soins (C1.5);
- de réaliser les gestes de premiers secours (C1.5).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

L'appel d'urgence
Le déplacement des victimes
La Position Latérale de Sécurité
La détresse respiratoire
RCP adulte
Les brûlures
Les plaies
Les fractures
Le monoxyde de carbone

Démarches d'apprentissage

Cours théorique en grand groupe
Cours pratiques en petit groupe
Mises en situation
Fait appel à leur vécu
Support power point

Dispositifs d'aide à la réussite

Sur sollicitation de l'étudiant, des compléments de matière enseignée peuvent être organisées avec l'enseignant concerné par celle-ci.

Ouvrages de référence

Guide BEPS, Croix-Rouge de Belgique, Bruxelles 2010

<http://www.creapharma.ch/brulures-traitements.htm>

http://www2.ulg.ac.be/anesrea/pdf/C-%20Ch%201%20-%20RGI%20_V2006-01.pdf

Supports

Les supports sont associés à des ressources diverses que les étudiants et/ou l'enseignant vont utiliser dans le cadre de

l'activité d'apprentissage : syllabus, notes de cours, présentation PowerPoint©...

Des notes peuvent être mises à disposition des étudiants sur Claroline.

4. Modalités d'évaluation

Principe

80 % EXO + 20% participation active au cours EC

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	20			Evc	20
Période d'évaluation	Evo	80			Exe	80

Evc = Évaluation continue, Evo = Évaluation orale, Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 10

Dispositions complémentaires

La note de l'évaluation continue du Q1 est automatiquement reconduite en Q3 et est non récupérable.

L'évaluation en Q1 est organisée hors session.

Un étudiant qui a un taux supérieur à 20% d'absence injustifiée peut se voir refuser l'accès à l'évaluation.

Intervenants de l'aa: Sabrina Albergoni, Bruno Plumat

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).